

**DÉLIBÉRATION****COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE  
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le six décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

**PRÉSENTS** : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Madame Valérie VÉRON, Monsieur Olivier BÉZIE, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAÏN, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUMEUX, Monsieur Nicolas LEDUC, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Madame Laëtitia NYS, Monsieur Jean-Charles OLIVE, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

**EXCUSÉS** : Madame Gaëlle BOURGEOIS ayant donné pouvoir à Madame Christelle ESNAULT, Monsieur Olivier CADIOT, Madame Catherine HAMON et Madame Marie-Danielle RICHARD

**ABSENTS** : Madame Sabine ANGINARD, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Louise MOREAU et Madame Marine VIAUD

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Madame Léa GUILLET

Nombre de conseillers	
En exercice.....	33
Présents.....	25
Votants .....	26

-----

**DCM n°247/2023 - 4.1.1**

**Personnel communal - créations et suppressions de postes  
- modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024**

Rapporteur : Madame GILLOT

Création d'un poste d'agent social territorial à temps non complet et suppression d'un poste d'agent social territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet suite à un départ en disponibilité

*Considérant la demande de disponibilité pour convenances personnelles d'un agent du multi-accueil Les Cabrioles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,*

*Considérant la sélection du candidat pour occuper le poste d'auxiliaire de puériculture au multi-accueil Les Cabrioles, agent nommé sur le grade d'agent social territorial,*

Il est proposé au conseil municipal d'ouvrir un poste d'agent social territorial à temps non complet (28 heures 00) et de supprimer le poste d'agent social territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (28 heures 00), grade détenu par l'agent ayant demandé une disponibilité pour convenances personnelles.

Création d'un poste d'agent de maîtrise territorial à temps complet et suppression d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet suite à une promotion interne

*Considérant la candidature sur le poste de pilote voirie d'un adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe,*

*Considérant la sélection de ce candidat pour occuper le poste de pilote voirie,*

Considérant que cet agent est inscrit sur la liste d'aptitude établie au titre de la promotion interne pour le grade d'agent de maîtrise territoriale, liste établie par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique,

Il est proposé au conseil municipal d'ouvrir un poste d'agent de maîtrise territoriale à temps complet et de supprimer un poste d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, grade détenu par l'agent actuellement.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté :**

- **CRÉE** un poste d'agent social territorial à temps non complet (28 heures 00) et un poste d'agent de maîtrise territoriale à temps complet ;
- **SUPPRIME** un poste d'agent social territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (28 heures 00) et un poste d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet ;
- **MODIFIE** le tableau des effectifs comme suit au 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

Filière administrative		
Effectif	Grade	Durée hebdomadaire de service
1	Directeur Général des Services sur emploi fonctionnel	35 heures 00
1	Attaché principal territorial	35 heures 00
2	Attaché territorial	35 heures 00
2	Rédacteur territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35 heures 00
3	Rédacteur territorial	35 heures 00
1	Rédacteur territorial	30 heures 00
4	Adjoint administratif territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35 heures 00
3	Adjoint administratif territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35 heures 00
2	Adjoint administratif territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	31 heures 30
3	Adjoint administratif territorial	35 heures 00
3	Adjoint administratif territorial	30 heures 00
1	Adjoint administratif territorial	28 heures 00
1	Adjoint administratif territorial	17 heures 30
1	Adjoint administratif territorial	15 heures 00
1	Adjoint administratif territorial	14 heures 00
Filière technique		
Effectif	Grade	Durée hebdomadaire de service
1	Ingénieur territorial	35 heures 00
1	Agent de maîtrise territoriale	35 heures 00
9	Adjoint technique territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35 heures 00
4	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35 heures 00
1	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	32 heures 00
1	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	30 heures 30
1	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	30 heures 00
10	Adjoint technique territorial	35 heures 00
1	Adjoint technique territorial	30 heures 30
2	Adjoint technique territorial	30 heures 00
1	Adjoint technique territorial	28 heures 00
2	Adjoint technique territorial	26 heures 00
2	Adjoint technique territorial	24 heures 00
1	Adjoint technique territorial	22 heures 00
1	Adjoint technique territorial	19 heures 00
1	Adjoint technique territorial	18 heures 00
1	Adjoint technique territorial	12 heures 00

1	Adjoint technique territorial	11 heures 00
1	Adjoint technique territorial	10 heures 00
1	Adjoint technique territorial	5 heures 15
1	Adjoint technique territorial	4 heures 00
Filière animation		
Effectif	Grade	Durée hebdomadaire de service
1	Adjoint d'animation territorial	35 heures 00
1	Adjoint d'animation territorial	30 heures 00
Filière médico-sociale		
Effectif	Grade	Durée hebdomadaire de service
1	Éducateur de jeunes enfants territorial de classe exceptionnelle	28 heures 00
2	Éducateur de jeunes enfants territorial	35 heures 00
1	Éducateur de jeunes enfants territorial	28 heures 00
2	Auxiliaire de puériculture territorial de classe normale	28 heures 00
1	Agent social territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	28 heures 00
2	Agent social territorial	28 heures 00
1	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1 <sup>ère</sup> classe	32 heures 00
1	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1 <sup>ère</sup> classe	28 heures 00
1	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2 <sup>ème</sup> classe	30 heures 00

*Les crédits nécessaires à la rémunération de ces agents seront ouverts sur le chapitre 012 (charges de personnel) du budget primitif 2024 de la commune.*

Délibération publiée le 14 décembre 2023

**Le Maire,  
Jean-Yves PLOTEAU**

**La secrétaire de séance,  
Léa GUILLET**



Envoyé en préfecture le 14/12/2023  
Reçu en préfecture le 14/12/2023  
ID : 044-200078079-20231212-DCM\_247\_2023-DE

